



## DATES SEANCES A LURE A CHEVAL 2023/2024

	MERCREDI	SAMEDI
SEPTEMBRE	13/20/27 septembre	16/23/30 septembre
OCTOBRE	4/11/18 octobre	7/14/21 octobre
NOVEMBRE	8/15/22 novembre	11/18/25 novembre Attention 11 novembre ferié, merci de prévenir vos absences !!!
DECEMBRE	6/13/20 décembre	2/9/16/23 décembre
JANVIER	10/17/24/31 janvier	13/20/27 janvier
FEVRIER	7/14/21 février	3/10/17/24 février
MARS	13/20/27 mars	16/23/30 mars
AVRIL	3/10/17 avril	6/13/20 avril
MAI	15/22/29 mai PAS DE COURS LE 8 MAI ascension	18/25 mai
JUIN	5/12/19/26 juin	1/8/15/22/29 juin



## DATES SEANCES A LURE A CHEVAL 2023/2024

## DATES DES PERIODES POUR UTILISER VOS « JOKER ».

Vous bénéficiez d'une séance « joker » par période scolaire annulable et rattrapable sur les vacances suivantes ou un cours de la période suivante pour les cavaliers réguliers avec réservation préalable.

<u>Attention</u>: toute absence à une séance non informée au minimum <u>48 heures à l'avance</u> (par sms, mail, courrier) sera considérée comme réalisée sauf sur présentation d'un justificatif médical. Pas de remboursement possible sauf sur présentation d'un certificat médical stipulant l'arrêt de la discipline jusqu'à la fin de l'année, soit le 23/08/2024.

RAPPEL: Les « joker » ne sont pas cumulables ni remboursables. Valeur d'un « joker » : 20€.

## Soit:

- PERIODE 1: une séance annulable du 13/09/2023 au 21/10/2023 rattrapable sur les vacances de toussaint ou un cours de la période2.
- PERIODE 2 : une séance annulable du 8/11/2023 au 23/12/2023 rattrapable sur les vacances de Noel ou un cours de la période 3.
- PERIODE 3 : Une séance annulable du 10/01/2024 au 24/02/2024 rattrapable sur les vacances de Février ou un cours de la période 4.
- PERIODE 4 : Une séance annulable du 13/03/2024 au 20/04/2024 rattrapable sur les vacances de pâques ou un cours de la période 5.
- PERIODE 5 : Une séance annulable du 15/05/2024 au 29/06/2024 rattrapable sur les vacances d'été avant le 23/08/2024.